

France voisine: ce qui change dès le 1^{er} janvier

Vie pratique Découvrez les nouveautés qui entrent en vigueur à compter de ce jeudi pour toute personne domiciliée dans l'Hexagone.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Dès ce jeudi 1^{er} janvier, plusieurs nouveautés entrent en vigueur en France et concernent à la fois l'argent, le logement, les transports ou encore l'emploi et la formation. Tour d'horizon.

Argent

— Revalorisation du SMIC

À partir du 1^{er} janvier, le SMIC est revalorisé de 1,18%. Le SMIC horaire brut passera à 12,02 euros (au lieu de 11,88 euros) et le SMIC mensuel brut à 1823,03 euros pour un temps plein, soit environ 21 euros brut de plus par mois. À titre indicatif, le SMIC mensuel net de référence est fixé à 1443,11 euros.

Le minimum garanti est quant à lui fixé à 4,25 euros (contre 4,22 euros). Il s'agit d'une valeur de référence qui sert pour l'évaluation des frais professionnels (déplacements, repas), des avantages en nature (logement, nourriture) et des allocations sociales.

— Dons entre particuliers

Les dons d'argent ou de biens de valeur entre particuliers devront être déclarés en ligne sur impots.gouv.fr, même si le don a été réalisé avant 2026. La déclaration reste à la charge du bénéficiaire (ou de son représentant légal). Sont visés les dons d'un montant inhabituel ou portant sur des objets de valeur (bijoux, objets d'art ou de collection), et non les «petits cadeaux» usuels. L'utilisation du formulaire papier reste toutefois possible sous certaines conditions.

— Tarifs des timbres et colis

À partir de jeudi, les tarifs postaux augmentent en moyenne de 7,4%. La lettre verte passe de 1,39 euro à 1,52 euro, la lettre



Dès le premier jour de la nouvelle année, les dons d'argent ou de biens de valeur entre particuliers devront être déclarés obligatoirement en ligne, sauf les «petits cadeaux» usuels. AFP

Services plus de 3,15 euros à 3,47 euros, la e-lettre rouge de 1,49 euro à 1,60 euro, la lettre recommandée 20 g de 5,74 euros à 6,11 euros, et la lettre internationale jusqu'à 20 g de 2,10 euros à 2,25 euros. Le Sticker suivi reste à 0,50 euro. Les Colissimo des particuliers augmentent d'environ 3,4%.

Sécurité sociale

— Congé naissance

À partir de janvier, un congé de naissance viendra s'ajouter aux congés de maternité (seize semaines) et de paternité (vingt-huit jours). Il concernera tous les parents d'un enfant né dès le 1^{er} janvier 2026 et pourra durer

Le passage au très haut débit se poursuit en 2026 avec la fermeture progressive du réseau cuivre.

un ou deux mois, selon le choix du salarié. Ce congé sera fractionnable en deux périodes d'un mois, et son indemnisation sera supérieure à celle du congé parental actuel.

— Hausse du plafond annuel

Le plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS) augmentera de 2% pour atteindre 48'060 euros, dès le 1^{er} janvier. Le plafond mensuel sera fixé à 4005 euros, soit 12'015 euros par trimestre, 924 euros par semaine, 220 euros par jour et 30 euros par heure.

Ce plafond sert de base de calcul pour de nombreuses prestations et cotisations: indemnités journalières (maladie, accident du travail, maternité, paternité), pensions d'invalidité et de retraite, cotisations sociales, etc.

Transports

— Contrôle technique renforcé

À partir du 1^{er} janvier 2026, le contrôle technique sera renforcé

pour les véhicules équipés d'airbags Takata classés «stop drive». S'ils n'ont pas été remplacés, le véhicule sera automatiquement placé en contre-visite pour «défaillance critique».

Le contrôle technique ne pourra être validé qu'après réparation par un garagiste de la marque. Concrètement, tant que l'airbag n'est pas changé, le véhicule ne pourra plus circuler.

— Plaques d'immatriculation

Les plaques d'immatriculation provisoires WW et W garage adopteront dès janvier un fond rose avec caractères noirs. La date de fin de validité du certificat provisoire sera indiquée à droite de la plaque. Les dimensions ne changent pas et les anciennes plaques restent valables jusqu'à leur expiration.

Sont concernés les particuliers dont le véhicule est neuf ou importé, ainsi que les professionnels de l'automobile, soit plus de 400'000 immatriculations par an.

Logement

— Hausse des frais d'agence

En 2026, les plafonds des frais d'agence facturés aux locataires pourront augmenter pour la première fois depuis 2014. Sont concernés les honoraires liés à la visite du logement, à la constitution du dossier, à la rédaction du bail et à l'état des lieux d'entrée. Ces plafonds seront désormais indexés sur l'indice de référence des loyers (IRL).

Pour 2026, la hausse de l'IRL au 3^e trimestre 2025 (+0,87%) permet cette revalorisation. Les nouvelles limites s'appliqueront uniquement aux baux signés à compter du 1^{er} janvier 2026. Les contrats en cours ne sont pas concernés.

— Passage à la fibre optique

Le passage au très haut débit se poursuit en 2026 avec la fermeture progressive du réseau cuivre, qui supporte encore le téléphone fixe en prise en T et l'accès ADSL. Orange, propriétaire

du réseau, prévoit son extinction complète d'ici à la fin de l'année 2030: dans chaque commune, les services utilisant le cuivre s'arrêteront au fur et à mesure du déploiement de la fibre.

À compter du 31 janvier 2026, plus aucun nouvel abonnement sur réseau cuivre ne pourra être souscrit, quel que soit l'opérateur. Seuls les contrats existants seront maintenus.

Formation et emploi

— Indemnité minimale de stage

En 2026, la gratification minimale de stage passera de 4,35 euros à 4,50 euros par heure. Ce montant correspond à 15% du plafond horaire de la Sécurité sociale, désormais fixé à 30 euros.

Cette indemnité est due lorsque le stagiaire est présent plus de 308 heures dans le même organisme au cours de l'année scolaire ou universitaire. Certaines conventions collectives peuvent toutefois prévoir un montant plus élevé.

— Contrat des influenceurs

Désormais, tout contrat entre une marque (ou un agent) et un influenceur devra obligatoirement être écrit dès lors que la valeur de la campagne dépasse 1000 euros hors taxes, rémunérations et avantages en nature inclus.

Le contrat devra préciser l'identité des parties, la nature des missions, le montant ou les modalités de la rémunération, les droits et obligations de chacun, ainsi que l'application du droit français.

Recensement

En 2026, le recensement de la population concernera tous les habitants, mais selon un calendrier et des modalités différentes.

En métropole, la collecte se déroulera du 15 janvier au 14 ou 21 février (selon la taille de la commune).

La réponse est obligatoire et peut se faire en ligne ou par le biais de questionnaires remis par l'agent recenseur.